

Apple poursuivi pour infraction aux copyrights dans une pub

Encore une affaire de violation de copyright. Cette fois, il ne s'agit pas d'une technologie brevetée ou de morceaux musicaux mais d'une publicité. Louis Psihoyos, un photographe, a repéré des similitudes entre une publicité sur l'Apple TV, le boîtier apparaissant au milieu d'un mur vidéo, et une de ses oeuvres. Ce dernier affirme que pub et photo seraient trop proches pour qu'il s'agisse d'une coïncidence.

L'artiste a déposé une plainte contre Apple auprès d'un tribunal de Boulder, dans le Colorado, l'accusant d'avoir ignoré ses droits et sa sensibilité, et conservé pour lui seul les profits de son image.

Autre souci pour Apple, une sombre affaire autour d'un morceau d'Avril Lavigne. James Gangwer et Tommy Dunbar ont écrit en 1979 une chanson intitulée '*I Wanna Be Your Boyfriend*'. Eux aussi trouvent que la ressemblance de leur chanson avec le titre '*Girlfriend*' d'Avril Lavigne n'appartient pas au régime de la coïncidence.

Les deux compères ont donc déposé une plainte, contre Avril Lavigne, mais également par extension contre tous ceux qui publient et vendent la chanson de l'artiste. Et donc en particulier le service iTunes d'Apple qui permet de télécharger de la musique.

Deux plaintes le même jour contre Apple pour violation de copyright, une journée finalement peu chargée...